



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

REPRESENTATION DE LA VILLE A
L'ASSOCIATION DES ACHETEURS DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES (AACT) -
VERSEMENT DE LA COTISATION ET
APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**REPRESENTATION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION DES
ACHETEURS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (AACT) -
VERSEMENT DE LA COTISATION ET APPROBATION DES
NOUVEAUX STATUTS**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Afin d'optimiser la fonction achat et plus particulièrement l'activité du service achat, la Ville de Niort adhère depuis 2004 à l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales.

L'adhésion à cette association donne accès à :

- une bibliothèque de cahier des charges,
- des fiches méthodologiques sur la pratique des achats,
- des documents types,
- une lettre d'information sur l'actualité juridique et économique de la commande publique.

Les statuts de l'association ont été modifiés en septembre 2008.

La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale de l'association. Son montant pour l'année 2009 s'élève à 180€.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus chaque année au budget de l'exercice en cours, chapitre 011, article 6281.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les nouveaux statuts de l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales.
- Désigner le Directeur de la Logistique et des Moyens Généraux ou son représentant afin de représenter la Ville de Niort.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs au versement de la cotisation annuelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL